

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 14 JUI 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 08/06/2017

Le 14 juin 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Sandrine BERTRAND (Assistante sénateur), Patrick CHAIZE (Sénateur), Roger CHORIER (Civrieux), Christine FORNES (Ambérieux en Dombes), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : ACTION SOCIALE – Demande de subvention d'investissement pour la construction d'un multi accueil et d'un RAM à Fareins

Mme Anny SANLAVILLE, Vice-Présidente chargée de l'Action sociale et du Logement, indique que la construction d'un multi-accueil de 36 places et d'un relai d'assistants maternels, a fait l'objet d'une consultation pour les marchés de travaux qui sont à présent attribués.

Le coût total de l'opération, après résultat de ces consultations, est estimé à 1 509 155 € HT, soit 1 810 985 € TTC et récapitulé dans le tableau suivant :

Opération Multi-accueil 36 places + RAM à Fareins	RAM	Multi accueil	Total
Etudes préalables	25 168	100 670	28 193
Travaux (compris VRD, aménagements extérieurs et stationnements)	194 021	776 084	1 095 942
Equipement mobilier	28 435	113 740	159 744
Honoraires (MOE, Contrôle technique et SPS)	5 639	22 554	152 146
Frais de publication	548	2 190	2 738
Imprévus et divers	1 994	7 977	70 392
Total HT	14 078	56 313	1 509 155
TVA	31 949	127 795	301 830
Montant total TTC	301 831	1 207 324	1 810 985

Cette opération a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil départemental de l'Ain et de la CAF de l'Ain.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **PREND ACTE** du résultat des consultations des marchés de travaux et du montant de l'opération tel que détaillé plus haut,
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires aux demandes de subventions.

A Trévoux, le 14/06/2017

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **18 JUIL. 2017**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170614-2017B15-A5
Affichage le : **18 JUIL. 2017**

**Le Président,
Bernard GRISON**

